Islam, le long chemin de la reconnaissance étatique

SUISSE • Deux associations se disent sur la voie de la création d'une «communauté religieuse nationale».

ARIANE GIGON. ZURICH

miques de Suisse (FOIS) et la Coordi- connaissance juridique et politique turée. Or, en Suisse, le rapport entre qui est musulman? Aucune organisanation des organisations islamiques n'intervient toutefois qu'après une re- les Eglises et l'Etat est réglé depuis de Suisse (KIOS) ont annoncé vouloir connaissance de fait par la société civiélire un «Parlement religieux» national en fin d'année, parlement qui représenterait les 400 000 musulmans vivant en Suisse. L'objectif déclaré ont déjà une organisation faîtière et est d'obtenir une reconnaissance

L'islamologue et spécialiste des redinateur du Centre d'études des relicollaborateur du Centre pour la religion, l'économie et la politique entre les universités de Bâle, Lausanne, Lucerne et Zurich, estime qu'il reste encore beaucoup d'obstacles avant une reconnaissance étatique.

Avez-vous été surpris par les projets des deux organisations islamiques?

vaillent depuis trois ans avec des spésacrements et pas de registre des prament, mais qui sont les musulmans munautés locales, je vois la base Dans le dernier journal «Sonntag», la cialistes du droit et des personnalités tiquants. C'est une religion relative- qui souhaitent être représentés par le. Dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Argovie, Bâle-Ville, Lucerne et Zurich, les organisations islamiques elles effectuent bien souvent un bon Mais vous ne remettez pas en cause la travail, en collaboration avec les auto- volonté de reconnaissance? rités, pour régler des problèmes La FOIS et la KIOS suggèrent que la ligions Andreas Tunger-Zanetti, coor- concrets. Elles assistent par exemple majorité des musulmans aspirent à ce les associations locales et les autorités confessionnels, dont une dizaine existent aujourd'hui.

Quels obstacles voyez-vous sur la voie d'une reconnaissance?

L'islam a un problème structurel. Il n'a pas d'Eglise: il suffit de prononcer vant des témoins, pour être musul-

reconnues. Dans la réalité suisse, la re- ment égalitaire, faiblement struc- une «Eglise» nationale et qui décide des siècles. Quelle est la meilleure or- la majorité non pratiquante qui, à ganisation possible en Suisse lors- mon avis, souhaite avant tout être requ'une religion n'a pas de structure à l'origine?

que l'islam soit reconnu juridiquedoutes. J'ai l'impression que cette majorité n'existe que chez les musulmans pratiquants, et c'est du reste leur bon droit. Mais les pratiquants ne représentent, selon notre calcul, que 15%

tion ne pourra prétendre parler pour Une organisation nationale ne pourrait pas connue et acceptée dans un sens très général.

Cette initiative ne vise-t-elle pas, plutôt, à unir les musulmans de l'intérieur?

Oui, je le pense. Les musulmans ont déjà plusieurs associations faîtières en gions de l'Université de Lucerne et communales pour établir des carrés ment. Je nourris cependant quelques niaques et les Turcs ou encore les Alévites, qui ne sont pas d'accord sur leur identité musulmane. Je crois qu'il est trop tôt pour un mouvement unifié. Peut-être la FOIS et la KIOS ont-elles voulu montrer qu'il n'y avait pas que le environ, soit 60 000 personnes, des Conseil central islamique ou le Forum 400 000 musulmans de Suisse. Cela pour un islam progressiste, qui rasla profession de foi à haute voix et de- correspond à la proportion de semblent plutôt des individus que des croyants dans les autres pays d'Euro- communautés locales. Mais ces orga-A. Tunger-Zanetti: Non, car leurs tra- man et appartenir à la communauté; il pe. Ceci n'est en rien un argument nisations voudront aussi avoir leur dans notre pays, la multiplicité des revaux n'étaient en rien secrets. Elles tran'y a pas de prêtre consacré, pas de contre une reconnaissance, évidemmot à dire... Et même dans les comligions est déjà visible. LA LIBERTÉ

plutôt sceptique, ou même avoir une position de rejet.

se passer du travail dans les cantons...

Absolument. La reconnaissance de droit public et la perception d'impôts relèvent de la compétence des cantons. Elle s'applique d'ailleurs à une organisation religieuse concrète, pas à une religion au sens général. Du reste, la Communauté des chrétiens (anthroposophes) a obtenu, en septembre dernier, la reconnaissance cantonale à Bâle-Ville. Deux demandes de reconnaissance, de l'Eglise néo-apostolique et des Alévites, ont été déposées au Grand conseil de ce canton. La nouvelle Constitution de 2005 permet en effet une reconnaissance de droit privé. Si la demande est acceptée, les Alévites seraient la première communauté musulmane re-